nprimer	
Saint-Ouen-l'Aumône : un concours de maîtrise d'œuv our un collège	're
nage	

Le conseil départemental du Val d'Oise organise un concours de maîtrise d'œuvre restreint pour la construction d'un collège 650 à Saint-Ouen-l'Aumône.

Face à l'évolution de la démographie scolaire dans le département entre 2026 et 2028, le conseil départemental du Val d'Oise prévoit de construire plusieurs nouveaux collèges. Il a approuvé fin mars 2023 la réalisation d'un nouveau collège à Saint-Ouen l'Aumône d'une capacité de 650 élèves. "19,5 millions d'euros seront investis par le Département dans cette construction", signale Marie-Christine Cavecchi, la présidente de la collectivité locale.

L'établissement comportera, outre des locaux d'enseignement, un service de demi-pension avec une cuisine de production, des équipements d'éducation physique, une cour de récréation et quatre logements de fonction. "Un terrain de 15 000 m² situé sentier de la Mortagne a été identifié par la commune pour accueillir ce projet de nouveau collège", indique le Département. Un concours de maîtrise d'œuvre restreint vient d'être lancé pour assurer la construction de cet équipement dont la livraison est prévue en 2026.

Le conseil départemental envisage également de construire un second établissement dans cette ville pour remplacer le collège Marcel Pagnol d'ici à 2028. Au total, huit nouveaux collèges sont prévus sur le territoire d'ici à 2028, à Argenteuil, Villiers-le-Bel, Persan, Osny, Saint-Ouen l'Aumône, Bezons et Gonesse. 434 millions d'euros seront investis au total dans la construction, l'extension, la rénovation et l'entretien des collèges sur 2022-2028.

Consulter l'avis